

# La vision, on y voit !

La voici enfin... la toute première infolettre, "La vision, on y voit", destinée à l'ensemble des orthopédagogues et professionnels de la Commission scolaire de la Jonquière. Quel merveilleux moyen de garder la vision de l'élève au cœur de nos préoccupations !

## 1 Bonne rentrée !

**En ce début d'année scolaire, ouvrons l'œil sur les manifestations de difficultés visuelles!**

Voici quelques indices que l'on peut observer:

L'élève qui...

- s'approche du tableau ou de ses documents;
- confond des éléments similaires;
- se plaint régulièrement de maux de tête;
- a les yeux irrités qui piquent ou qui pleurent;
- se ferme un œil ou se couche sur le bureau afin de n'utiliser qu'un seul œil;
- se plaint de voir double;
- adopte une position de tête particulière;
- semble avoir un œil qui dévie (strabisme);
- entre en collision avec les objets ou ses pairs;
- chute fréquemment;
- semble peu motivé par les activités qui demandent de regarder de près (lecture, écriture, découpage, collage, etc.)

[www.sites.csdps.qc.ca/sssedv](http://www.sites.csdps.qc.ca/sssedv)

**Si vous avez un doute concernant la condition visuelle d'un enfant, il est fortement recommandé de proposer aux parents un examen visuel complet chez l'optométriste. La recherche démontrant l'incidence du fonctionnement visuel sur les apprentissages scolaires, il est primordial de tenir compte de cet élément dès le début de votre démarche d'analyse des besoins de l'élève.**

**Des informations supplémentaires destinées aux parents sont disponibles directement sur le site web du Service suprarégional en déficience visuelle. Vous y trouverez également une banque d'outils conçus pour les intervenants scolaires.**

## 2 Le saviez-vous ?



80 % des apprentissages de l'enfant passe par la vision.



Seul le tiers des enfants est examiné en optométrie avant l'entrée scolaire.



61% des parents canadiens pensent à tort être en mesure de déceler un problème visuel chez leur enfant.

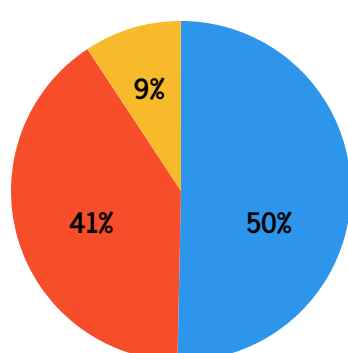
**Un examen visuel annuel régulier est couvert pour les moins de 18 ans par la Régie de l'Assurance Maladie du Québec, donc GRATUIT.**

Dans le cas d'un enfant issu d'un milieu familial défavorisé pour qui l'achat d'une paire de lunettes pose problème, il existe des solutions. Contactez-nous !

## 3 Des actions concrètes dans notre CS

Au cours de la dernière année scolaire, une école de notre territoire a participé à un dépistage visuel en bénéficiant du **Programme Jeunesse Participe pour Voir** de la Fondation des maladies de l'oeil du Québec. Les résultats obtenus se sont révélés très comparables à ceux recueillis par la Fondation pour l'année scolaire 2017-2018. Dans l'ensemble de la province, pour les 21 écoles participantes, 50% des élèves ont été référés pour un examen plus approfondi chez l'optométriste. Parmi ceux-ci, 14% étaient des cas de consultations rapides.

**Résultats du dépistage  
École de la Mosaïque  
(151 élèves participants)  
24 avril 2018**



● Aucune problématique ● Examen complet à faire ● Consultation rapide

**Au plaisir de vous accompagner dans l'analyse des capacités et besoins d'un élève, et de soutenir vos réflexions pédagogiques.  
Bonne année scolaire 2018-2019 !**

Isabelle Côté,  
PDDV-CS de la Jonquière  
418.542.7551 poste 4223

[isabelle.cote@csjonquiere.qc.ca](mailto:isabelle.cote@csjonquiere.qc.ca)

Véronique Boudreau,  
personne-ressource  
418.666.4666 poste 4227

[veronique.boudreau@csdps.qc.ca](mailto:veronique.boudreau@csdps.qc.ca)

CS des Premières-Seigneuries  
CS de Charlevoix  
Région du Saguenay-Lac-St-Jean

